

Questions orales

Je propose donc, appuyé par le président du Conseil privé:

Que la Chambre adresse ses félicitations à l'honorable député de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates), à l'honorable député de South Shore (M. Crouse), à l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), à l'honorable député de Saint-Henri (M. Loiselle), à l'honorable député de Hillsborough (M. Macquarrie), à l'honorable député de Cape Breton-The Sydneys (M. Muir), à l'honorable député de Timiskaming (M. Peters) et à l'honorable député de Simcoe-Nord (M. Rynard), à l'occasion de l'anniversaire de leur première élection au Parlement, il y a vingt ans aujourd'hui.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présentation d'une motion aussi controversée exige le consentement unanime de la Chambre, en vertu du Règlement. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il a été proposé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), et appuyé par le président du Conseil privé que la Chambre félicite les députés susmentionnés à l'occasion du 20^e anniversaire, aujourd'hui, de leur élection.

(La motion est adoptée.)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION—PROPOSITION D'ABANDON DU PROGRAMME DE CONTRÔLE

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Les chiffres de l'indice des prix à la consommation publiés aujourd'hui révèlent que les prix ont grimpé de plus de 10 p. 100 sur une base annuelle et que les contrôles ne réussissent plus à freiner l'inflation. Comme le ministre a dit récemment que la tendance sous-jacente au ralentissement de l'inflation est évidente malgré la hausse actuelle des prix, concédera-t-il maintenant que les contrôles ne constituent plus la solution à l'inflation mais font peut-être partie du problème, et annoncera-t-il immédiatement la date à laquelle il se propose de lever les contrôles?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Je dois faire remarquer, monsieur l'Orateur, que l'analyse du député est erronée. Le prix des aliments a augmenté, soit, mais lui-même et d'autres députés ont souvent reconnu publiquement que le prix des aliments importés échappe aux mesures de contrôle.

M. Broadbent: Cela était vrai l'année dernière également.

M. Macdonald (Rosedale): En effet, et le prix des produits alimentaires continuera de fluctuer; mais ce serait une erreur d'en blâmer le programme et personne ne l'a encore fait. Par

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

contre, je signale au député que la partie de l'indice des prix qui est soumise au contrôle le plus efficace, c'est-à-dire le secteur autre que celui des produits alimentaires, atteindra l'objectif du programme fixé pour 1977.

M. Broadbent: Ce n'est pas vrai.

M. Macdonald (Rosedale): La hausse annuelle est maintenant de 6 p. 100 seulement. Je devrais peut-être m'en tenir là, mais j'espère, dois-je ajouter, commencer le débat sur cette question lundi, conformément à la demande des députés; nous aurons donc l'occasion lundi de discuter de ces questions.

L'INFLATION—LA RÉVISION POSSIBLE DE L'OBJECTIF POUR L'AN PROCHAIN

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Compte tenu du taux d'inflation de 7.6 p. 100 annoncé aujourd'hui, le ministre nous dira-t-il s'il prévoit que ce taux d'inflation relativement élevé se maintiendra pendant le reste de l'année et, compte tenu de ces chiffres décevants, le gouvernement a-t-il l'intention de réviser son objectif de 4 p. 100 pour l'an prochain? Le cas échéant, quel sera le nouvel objectif?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la loi anti-inflation prévoit des dispositions précises à ce sujet. Je signale que nous nous attendons que l'effet de la hausse due aux prix des aliments importés diminuera à mesure que les récoltes canadiennes, si elles sont bonnes, arriveront sur le marché. A cet égard, bien qu'il soit difficile d'atteindre l'objectif de 6 p. 100 pour l'indice global des prix des aliments à la consommation, nous escomptons tout de même une baisse.

L'INFLATION—LA DATE PROBABLE D'ABANDON DES CONTRÔLES

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Il y a deux semaines, le ministre a dit au comité que la situation économique en 1977 et en 1978 semblait devoir être relativement favorable à la fin du programme de contrôles. Le ministre peut-il nous dire s'il est toujours de cet avis malgré les chiffres publiés sur l'inflation aujourd'hui?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai aussi mentionné, tant au comité que dans le Livre vert, d'autres conditions importantes. Encore une fois, j'ai dit au président du Conseil privé que je désirais engager le débat sur la pétition que, selon les media, le député s'appête à présenter. Nous pourrions commencer ce débat lundi. Je serai alors très heureux d'expliquer plus en détail les circonstances qui devront exister pour que nous soyons sûrs que l'inflation ne s'accroîtra pas quand la réglementation aura été levée. Bien entendu, il sera utile de savoir à ce moment-là quelle est l'opinion de l'opposition à ce sujet, si elle en a une.